

achACT – Actions Consommateurs Travailleurs

Le nouveau nom de la Campagne Vêtements Propres

Place de l'Université, 16 1348 Louvain-la-Neuve 010/457527 ou 28 achacteurs@achact.be www.achact.be

achACT s'attache à améliorer les conditions de travail et à renforcer les travailleurs de secteurs de l'industrie légère largement mondialisés et où les femmes constituent la majorité de la main-d'œuvre, tels que l'habillement, le sport, l'électronique et le jouet.

achACT crée des liens entre consommateurs et travailleurs, citoyens d'un seul monde et reliés par un fil : la filière de production.

achACT coordonne, en Belgique francophone, une plate-forme de 25 organisations (syndicats, ONG, organisations sociales et de consommateurs).

achACT est membre de plusieurs réseaux européens. Via ces réseaux, elle travaille en collaboration avec une centaine d'organisations de défense des droits des travailleurs dans les pays de production.

CONTACT PRESSE

Carole Crabbé Coordinatrice 0498/772313 carole@achact.be

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOUETS - des certifications sociales qui ont du plomb dans l'aile

Un nouveau rapport révèle des violations des droits des travailleurs dans deux usines chinoises certifiées par le Conseil International de l'Industrie du Jouet (ICTI) dans le cadre de son « programme CARE » pour une « fabrication éthique des jouets ». Ces deux usines ont pour client principal le géant américain du jouet, MATTEL, lui aussi engagé dans le programme CARE. Cette situation montre l'inefficacité de la certification ICTI CARE, dénoncée par achACT depuis de nombreuses années.

China Labor Watch, ONG chinoise basée à Hong Kong, vient de publier, en Novembre 2011, les <u>résultats d'enquêtes</u> menées chez deux fournisseurs chinois de Mattel¹, géant mondial du jouet : Jida Toy² et Dongguan Grand Plastic Cement Products³. Des conditions de travail dangereuses et dégradantes sont pointées du doigt. Les violations aux lois locales du travail et du code de conduite de Mattel sont nombreuses.

Les chercheurs ont notamment mis à jour des durées de travail excessives. En septembre 2011, en plein pic de production pour Noël, les travailleuses chinoises de Jida Toy ont presté 11 heures par jour, 6 jours sur 7, soit bien au-delà de la limite légale autorisée. En août, elles n'avaient déjà eu qu'une seule journée de repos et avaient travaillé 30 jours d'affilée. Situation semblable à Dongguan Grand Plastic Cement Products où le nombre d'heures supplémentaires s'élèvent à 72 heures par mois – soit le double des 36 heures maximum stipulées dans le contrat de travail.

Dans cette usine, les salaires sont, de plus, maintenus à des niveaux très bas à cause des quotas de production impossibles à remplir. Atteindre déjà 80% du quota est une épreuve très difficile. Et s'ils n'y arrivent pas, les travailleurs s'exposent à des amendes ou des sanctions. Dans certains cas, le superviseur les agresse verbalement de manière tellement violente que certains travailleurs ne s'en sont pas remis et ont quitté l'entreprise.

Une travailleuse à Dongguan gagne 1600 Yuan (188€) par mois. A Jida Toy, le salaire de base est de 1.800 Yuan (211,5€) et peut parfois atteindre 2.200 Yuan (258,5€) avec les heures supplémentaires.

Du fait des salaires extrêmement faibles, les travailleurs n'ont pas d'autre choix que d'accepter, contre une partie de leur salaire, les dortoirs et la nourriture proposés par les usines. La qualité de vie y est très faible. A Jida Toy, il n'y a pas de vitres aux fenêtres des chambres.

Dans les deux implantations, les travailleurs ont également indiqué aux chercheurs être exposés à des substances dangereuses sans protection adéquate. Des gants et des masques sont fournis à Jida Toy mais les travailleuses ne les portent pas tant il fait chaud et étouffant à l'intérieur de l'usine.

Dans le département peinture, il est difficile de respirer tant les vapeurs de peinture sont importantes, témoigne une travailleuse de Dongguan Grand Plastic Cement Products.

Pour aller aux toilettes ou boire un verre d'eau, les travailleurs et travailleuses doivent demander l'autorisation de leur superviseur. Chaque ligne d'assemblage n'a droit qu'à une seule permission à la fois, ils doivent donc attendre leur tour.

Récemment, 500 travailleurs ont tenté de s'organiser pour améliorer les conditions de travail. Ils ont été licenciés, révèle le rapport.

Les enquêteurs ont également constaté des faits de discrimination à l'égard des travailleuses. Dongguan Grand Plastic Cement Co. emploie 60% de femmes. Ces dernières sont continuellement victimes de harcèlement physique et verbal de la part de leurs collègues masculins et de la direction.

De telles situations sont dénoncées depuis des années dans le secteur de l'industrie du jouet. Si c'est aujourd'hui Mattel qui est visé, c'est tout un système qui est à remettre à cause. Des filières d'approvisionnement aux pratiques d'achat.

ICTI CARE, une certification internationale qui a du plomb dans l'aile

Il est inquiétant de constater que les usines incriminées par les rapports d'enquêtes sont toutes des usines certifiées par le Conseil International de l'Industrie du Jouet (ICTI) dans le cadre de son « programme CARE » pour une « fabrication éthique des jouets » dont l'objectif annoncé est d'assurer des pratiques d'emploi honnêtes dans l'industrie du jouet.

Ce programme a été mis en place, en 2005. Son but : « permettre à l'industrie du jouet dans le monde, de garantir aux consommateurs que ses produits sont fabriqués dans des conditions sûres et humaines, en fournissant éducation et formations pour les employés du jouet et en mettant en application un programme de contrôle des usines de jouets approfondi et cohérent⁴».

Pour ce faire, le processus s'articule autour de deux volets : la certification d'usines – moyennant la réalisation d'un audit prouvant la conformité aux exigences du code – et l'engagement des marques et distributeurs de jouets.

De la théorie à la pratique, le fossé est grand.

Depuis des années, achACT dénonce les limites de ce processus de certification essentiellement basés sur la multiplication d'audits sociaux et issus de démarches d'entreprises sans réelles implications des autres parties intéressées (syndicats, ONG).

Outre l'absence totale de représentation des travailleurs, le principal écueil du programme est le manque de transparence. La fédération internationale du jouet ne publie en effet ni les rapports d'audits, ni la liste des fournisseurs pour chaque marque et distributeur.

Autre critique à l'encontre du programme, les pratiques d'approvisionnement des marques et distributeurs ne sont pas remises en questions. Or, comment les usines peuvent-elles satisfaire aux conditions du programme CARE quand leurs entreprises clientes leur imposent des délais et des prix irréalistes pour leurs commandes ? En n'imposant d'obligations qu'aux usines fournisseurs, le processus ne s'attaque pas à l'une des causes principales de la violation des droits des travailleurs.

¹ En 2010, le chiffre d'affaires de Mattel s'élevait à 4.36 milliards d'euros.

² Jida Toy fabrique principalement du ciment plastique, des pièces métalliques, des composants électroniques et des jouets en peluche.

³ Dongguan Grand Plastic Cement Products fabrique principalement des objets en plastique à usage domestique et des jouets en plastique (dont des voitures), des lits pour enfants,...

⁴ www.toy-icti.org